

<b>Zeitschrift:</b>	Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft = revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera d'etnologia
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Ethnologische Gesellschaft
<b>Band:</b>	15 (2010)
<b>Artikel:</b>	"Ethnologue-journaliste" : une position à double (en)jeu
<b>Autor:</b>	Peloso, Célina
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1007299">https://doi.org/10.5169/seals-1007299</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «ETHNOLOGUE-JOURNALISTE»: UNE POSITION À DOUBLE (EN)JEU

**Abstract:** «Ethnologist-journalist»: issues at stake and the interplay of a dual position

The goal of this article is to bring to light the political, epistemological and ethical issues at stake in a journalistic environment as well as to show the interplay of these issues implied by a research-action in this setting. Working as both a journalist and an ethnologist at a French-speaking newspaper on the French side of Saint-Martin Island (West Indies), the researcher observed the dynamics of these two professional environments as combined in a specific context. Based on the analysis of the effects of this «observing participation» within a media institution on the ethnographic investigation, this article will look at the complex relationship existing between journalism and anthropology. We will examine these two professions in terms of their way of building and interpreting the «field» - their common workplace - in order to show what is at stake in these different approaches and to think about the possibilities and limitations of this relationship.

**Mots-clés:** Insularité · Médiation · Participation observante · Réflexivité · Institutions

Céline Peloso

Les productions médiatiques constituent aujourd’hui un champ familier des socio-anthropologues. Les enjeux politiques et économiques contenus dans ces productions ne leur échappent pas. Mais qu’en est-il de la relation de l’enquêteur à cet objet particulier, souvent qualifié de «piège» (Marchetti 2002: 18) par et pour le chercheur en sciences sociales? A l’ère de l’anthropologie réflexive, il serait justement intéressant de questionner les jeux et les enjeux qu’implique l’enquête en milieu journalistique afin de saisir les problématiques de la relation existante entre le journalisme et l’anthropologie. Car, si l’ethnologue est un habitué de la «double casquette» – endossant simultanément les habits de l’acteur et du spectateur –, cette position d’entre-deux dans le milieu journalistique ne tient qu’à un fil. Un fil d’autant plus mince pour l’ethnologue funambule, qu’il est tissé par une «toile» médiatique dont le poids des enjeux et des effets se mesure à différentes échelles. Armé d’outils méthodologiques de distanciation, l’ethnologue n’en est pas moins épargné. Il peut parfois se rapprocher dangereusement de la figure journalistique sous l’effet du jeu médiatique auquel il participe directement ou indirectement. Dans ce «colloque singulier» (Cohen 2004: 85), l’usage d’une démarche réflexive pour ne pas adopter le point de vue médiatique s’impose, et impose à l’ethnologue une confrontation pratique et analytique entre ces deux professions. De ce savoir intersubjectif dépend en partie la construction d’un savoir anthropologique. L’observation des dynamiques individuelles et

collectives à l’œuvre dans chacune de ces professions en relation permettrait à cet égard d’éclairer les contraintes et les possibles que contient ce rapport complexe. C’est dans cette perspective que je propose de faire état de mon expérience d’un double statut d’«ethnologue-journaliste» au cours de laquelle se sont révélées quelques problématiques épistémologiques, éthiques et politiques contenues dans la relation – empreinte tant de contrastes évidents que de fausses similitudes – entre la position journalistique et la position anthropologique.

## CONTEXTES D’UNE DOUBLE APPROCHE DU JOURNALISME

### *Un biais d'accès*

Saint-Martin. Cette petite île de 87 km<sup>2</sup> située dans les Petites-Antilles, au nord de la Guadeloupe, semble avoir été oubliée des anthropologues. Pourtant, l’île de Saint-Martin, partagée entre la France et les Pays-Bas, s’inscrit dans un contexte historico-culturel particulier au sein des Antilles françaises. Mais le rattachement de chacune de ses parties à leurs pôles administratifs respectifs aurait poussé les chercheurs en sciences sociales à s’intéresser davantage aux centres plutôt qu’aux périphéries. Commune de la Guadeloupe jusqu’en 2007, la partie française de Saint-Martin fut longtemps observée à travers le prisme

de son île tutélaire, comme si la dépendance administrative de l'île était aussi une dépendance historico-culturelle. Localement, les revendications identitaires liées à la question du statut commencèrent à émerger dans les années 1990 – prémisses d'une future expérience du statut particulier de Collectivité d'outre-mer. Sur proposition du gouvernement français, les Saint-Martinois répondirent favorablement au référendum sur la question du changement de statut tenu en 2003 à Saint-Martin, pour entamer une autonomisation du côté français de l'île vis-à-vis de la Guadeloupe, mais aussi vis-à-vis de son plus proche voisin. Car malgré la présence de deux Etats sur l'île, aucune frontière matérielle n'existe, conformément au traité de Concordia signé entre les deux puissances au XVII<sup>e</sup> siècle. Cet accord est toujours en vigueur et garantit la libre circulation des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire – ce qui n'est pas pour entraver la forte croissance de la partie hollandaise de Saint-Martin. Indépendant de sa métropole depuis 1954, ce côté de l'île se tourna vers le continent américain pour entériner des liens commerciaux historiquement établis. Aujourd'hui entièrement dollarisé, Sint-Maarten, de son appellation néerlandaise, fait barrage à une économie française moins libérale et freinée par un écart considérable entre sa monnaie officielle (l'euro) et celle en circulation effective (le dollar américain). Aucun champ de la partie française n'est épargné par cet écart économique qui creuse davantage son manque d'infrastructures.

Cet état des lieux pose la question du processus et des effets de la transition statutaire sur le développement de la partie française de Saint-Martin. Comment la localité va-t-elle se re-construire? Quelles stratégies politiques seront mises en œuvre pour créer une «communauté de destin» à Saint-Martin? Ce sont ces premières questions, pertinentes au regard d'un savoir encore à construire, que je souhaitais aborder en vue d'une thèse de doctorat en ethnologie. Je tentai donc, depuis la métropole, de me faire une place au sein de la nouvelle collectivité de Saint-Martin, en précisant à mes interlocuteurs que l'île ne m'était pas inconnue puisque j'y avais déjà séjourné. En vain. Je me heurtai au vide structurel d'une ancienne commune qui avait souffert de son double éloignement vis-à-vis des centres de pouvoir dont elle dépendait, et quelque peu désorientée par ce passage de la «débrouille» localisée à l'exercice des compétences départementales et régionales de l'Etat. Consciente de la complexité de la relation entre Saint-Martin et la métropole, marquée par l'histoire coloniale, je me rendis sur l'île en février 2008 pour personnaliser ma requête. Les élus locaux m'invitèrent à m'orienter vers la Guadeloupe, davantage équipée

pour l'accueil des étudiants, pour y étudier Saint-Martin! L'amalgame n'était donc pas le seul fait des «outsiders», chercheurs ou personnels administratifs, mais il était aussi construit localement. Ayant connaissance de quelques mécanismes des sociétés ultramarines, des difficultés d'intégration pour une Métropolitaine, je décidai de puiser dans mes ressources personnelles pour me créer un biais d'approche des institutions politiques locales.

### *Glissement d'objets*

Forte d'une longue expérience journalistique qui avait précédé mon cursus en sciences sociales, je décidai d'utiliser une institution médiatique locale pour approcher les discours et pratiques politiques à l'œuvre sur la partie française de l'île. Il me faut préciser ici que les médias de cette partie de Saint-Martin sont tous gérés par des Métropolitains. Un aspect plus ou moins contraignant. D'une part, mon insertion était facilitée par ce fait, et le journaliste, en tant que médiateur de la localité, faisait hypothétiquement tomber le préjugé culturel, voire phénotypique qui existe entre les différentes sociétés créoles et la communauté métropolitaine. De ce point de vue, ma position était neutre, la médiation primant sur le médiateur dans ce contexte. Ce champ me permettait également d'avoir accès aux autres champs sociaux, et donc, d'avoir un aperçu global de la société locale – essentiel pour «débroussailler» les différents contextes dans lesquels elle s'inscrivait au moment de l'enquête. Mais d'autre part, cette position, professionnelle mais aussi socio-culturelle, n'était pas envisageable sur le long terme car la neutralité posée d'emblée par l'ethnologue désireuse de comprendre cette société en dehors de tout préjugé culturel n'était pas explicitée. «Un anthropologue en fonction – et donc en place – dans une institution locale sera toujours empêché, par son statut social, de poser ce vide liminaire, d'autant que les Occidentaux ainsi «expatriés» jouissent [...] d'un prestige social [...] qui pervertit cette question du désir, essentielle dans la posture initiale de l'ethnologue sur le terrain» (Caratini 2004: 40). Biaisée, cette position se serait donc révélée tôt ou tard improductive dans le cadre de la poursuite de cette enquête en dehors du champ médiatique, et risquait de se traduire *in fine* par une forme d'ethnocentrisme. Mais le temps me manquait. Je n'avais que quatre mois pour présenter un projet de thèse à l'université, légitimé par son caractère essentiellement empirique, faute d'un corpus écrit existant sur le sujet. De cette échéance dépendait le financement d'une recherche sur le long terme. Je pris donc le risque et me présentai à l'un des deux journaux de la partie française de Saint-Martin. Mon choix se porta sur un tri-hebdomadaire fran-

cophone gratuit qui jouissait d'une plus grande ancéneté et d'une dite «neutralité» éditoriale par rapport à son concurrent payant. Reçue par le directeur du journal, je lui présentai mon projet anthropologique et l'apport que constituait le journalisme local dans ce cadre. Ma requête fut acceptée avec toutefois l'expression d'une esquisse des dangers que comportait ce double statut. «Du factuel, que du factuel. Il n'est pas question ici d'analyser quoi que ce soit. Tu feras le travail du journaliste à plein temps», *dixit* le directeur du journal. J'acceptai les conditions professionnelles posées par le directeur du média pour intégrer l'entreprise en tant que «journaliste stagiaire».

Mon double statut d'«ethnologue-journaliste» était né. Mais ce qui était au départ un biais d'étude des institutions politiques locales glissait vers l'objet sous l'effet de ce double statut. En effet, ce biais journalistique était en réalité inefficace pour recueillir des données orales non médiatisées. Le discours des acteurs politiques locaux répondait systématiquement au contexte médiatique d'énonciation. Me présentant comme une étudiante en ethnologie désireuse de comprendre ce qui allait faire le Saint-Martin de demain, ma posture ethnologique n'en fut pas moins occultée par mes interlocuteurs, y compris en dehors de mon activité journalistique. Dans les représentations, il était profitable que je sois avant tout journaliste, opérant ce contre-don immédiat corollaire des effets réels ou attendus de la médiatisation. Cette position problématique restreignait à première vue ma méthode d'enquête à l'observation directe ou biaisée des phénomènes politiques locaux. Toutefois, les données médiatisées recueillies révélaient le jeu des positions médiatico-politiques dans l'*«arène locale»* (Olivier de Sardan 1995: 75), et les enjeux de savoir et de pouvoir qui lui étaient corollaires. Ce double statut d'«ethnologue-journaliste» mettait ainsi au jour un double objet ethno-anthropologique qui concerne une anthropologie des institutions et une anthropologie du politique. La pratique journalistique prenait enfin un sens dans ma recherche puisqu'elle constituait un objet à part entière. Mais ce glissement de l'objet vers le sujet ne fut pas sans conséquence sur l'enquête puisque l'*«ethnologue-journaliste»* devient son propre objet de recherche dans ce contexte. Ce rapprochement entre le sujet-objet – ethnologique et journalistique – et l'objet implique une plus grande vigilance dans le discernement des pratiques de ces deux professions en étroite relation. Une distinction qui nécessite le recours à une anthropologie réflexive dans ce contexte particulier dans lequel l'ethnologue est *«prise»* (Favret-Saada 1995: 33) par le jeu médiatique pratiqué et étudié.

## PRATIQUES D'UNE RELATION COMPLEXE

### *Approches du «terrain»*

La pratique du «terrain» – en tant que construit relationnel et informationnel – est commune aux deux professions. Journalistes et ethnologues se rendent tous deux sur le terrain pour rencontrer des «sources» ou «informateurs», recueillir des informations, observer et décrire des situations. Cette relation de promiscuité entre les outils dont disposent les journalistes et les ethnologues peut poser problème dans le cas d'une «participation observante» au sein du champ médiatique. Bien que cette pratique commune du «terrain» diffère dans la pratique, l'ethnologue arborant un double statut est sans cesse soumis à la tentation d'adopter la démarche journalistique pour construire des données anthropologiques. En effet, le double statut incarné dans ce contexte implique la production par l'ethnologue des données médiatiques qu'il entend analyser. Ce double processus de construction-déconstruction du «terrain d'enquête» – dans son acceptation journalistique et anthropologique – est d'autant plus difficile à réaliser qu'il est soumis aux jeux et enjeux de la médiatisation.

Gratuit, le journal local qui m'avait accueillie pour un stage de journalisme est entièrement dépendant de ses recettes publicitaires, et donc, de sa position au sein du marché des annonceurs. Avec 60% de publicités contre 40% de contenu rédactionnel, ce journal est contraint de soumettre sa rédaction aux différents niveaux et champs de relations qu'il entretient. «Incontestablement la logique économique du marché est constamment présente dans le fonctionnement du champ journalistique, mais de façon *médiate* et euphémisée le plus souvent, par exemple à travers des consignes et le style de travail imposés» (Accardo 1995: 35). Je devais donc jouer sur plusieurs tableaux. Journaliste, je participais au jeu médiatique en me soumettant aux consignes d'autocensure, de valorisation politico-culturelle, de promotion commerciale. Ethnologue, j'étais consciente de la nécessité d'analyser à «chaud» chaque étape du processus de construction médiatique de l'information pratiqué afin d'éviter l'adoption de catégories d'analyse produites par le média. D'autant plus que pour un chercheur qui travaille sur un objet dont les sources écrites manquent, les journaux locaux constituent un véritable corpus d'informations. Mais combien de chercheurs en analysent véritablement le processus de construction avant d'en utiliser le contenu comme données ethnographiques? Et comment déconstruire ce

même processus dès lors que la pratique du journalisme par l'ethnologue le met en face de ses propres difficultés à construire son objet? La facilité avec laquelle le journaliste se constitue un réseau d'«informateurs» est certes déconcertante pour l'ethnologue, mais elle est aussi très tentante. Elle lui rappelle les difficultés de sa propre immersion et «la» méthode qui lui fait défaut.

L'expérience ethnographique est en cela bien différente du «terrain» journalistique. D'abord «étranger» à la localité, l'ethnologue doit procéder d'un long processus d'intégration au cours duquel il devra s'adapter à la place que chacun lui attribue avant de prendre lui-même position. A Saint-Martin, deux facteurs intrinsèquement liés entrent inévitablement en jeu: l'insularité et l'histoire coloniale. Le milieu insulaire pose le problème de l'interconnaissance et de l'appartenance socio-culturelle, notamment dans les sociétés post-coloniales. Arriver à Saint-Martin en provenance de métropole sans être préalablement inscrit dans un réseau local – le plus souvent corollaire de l'appartenance socio-culturelle des individus dans ce contexte – ne permet guère de s'installer ailleurs qu'au sein des différents espaces qu'occupe la communauté métropolitaine sur l'île. Et même si l'ethnologue tentait d'emblée de faire autrement, il serait certainement déplacé pour un temps par les locaux. Ce facteur géo-historico-culturel détermine également les conditions ethnologiques d'immersion sur le long terme. L'enfermement et le sentiment de répétition que provoque le milieu insulaire rendent l'enquête ethnographique difficile à mener sur une longue durée. Le besoin de réaliser ce va-et-vient essentiel à la distanciation de l'ethnologue vis-à-vis de son objet de recherche lors d'une enquête au long cours est redoublé. La barrière naturelle qui engendre l'isolement des insulaires empêche tout à la fois l'isolement individuel à l'intérieur de l'île. «C'est une constatation sous forme de loi. Quel que soit le lieu que vous occupez, même le plus reculé, *on* saura toujours où vous êtes et donc *qui* vous êtes» (Affergan 1983: 168). Tandis que le regard du voisin pèse sur la vie quotidienne de l'ethnologue, le budget alloué à ce dernier pour effectuer sa recherche ne lui permet guère de s'offrir une croisière pour prendre du recul. Sur les terres arides de Saint-Martin où toute marchandise est importée, où le coût de la vie dépend de l'économie d'un tourisme principalement de luxe, c'est tout juste si l'ethnologue en mission arrive à trouver un premier logement qui ne fait pas partie de la catégorie *First class* (Boutroy 1995). *A contrario*, le journaliste «étranger» est directement plongé au sein du réseau médiatique local. Peu importe d'où il vient, qui il est. Sa présence est justifiée par le média au nom duquel il parle et fait parler la société locale. Son inté-

gration n'en est que plus facile, et son salaire est directement indexé sur le coût de la vie locale. En possession du fameux «carnet d'adresses [...] qui lui permet de «surfer» d'un domaine à un autre, parfois à un rythme frénétique» (Charon 1996: 26), le journaliste n'a nul besoin de temps – en terme de durée – pour construire son «terrain».

### *Pratiques et visions du monde*

Dans le cadre de mon expérience d'«ethnologue-journaliste», je fus tentée de m'approprier ces différents outils et temporalités journalistiques dans mon travail anthropologique. Confrontée soit au rejet soit à l'indifférence de la part de mes interlocuteurs en dehors du contexte médiatique, je basculais peu à peu dans une «course à l'information», persuadée que sans cette pratique, je n'avais plus de matière ethnographique à recueillir. Une incorporation favorisée par le danger toujours présent «d'être pris par l'abondance et le rythme des productions journalistiques surtout si on travaille sur un sujet *à chaud* [...]. Traiter d'une actualité journalistique incite à courir après l'événement en train de se dérouler en ayant toujours, à la manière des professionnels, la peur de rater la dernière information jugée *importante* et *nouvelle* ou de ne pas avoir vu tout ce qu'ont réalisé les autres médias» (Marchetti 2002: 19). En cela, l'entretien constitue un important outil de distanciation pour l'ethnologue immégré. Il lui permet de contrôler une partie du discours énoncé par ses interlocuteurs tout en maintenant les conditions d'une observation directe. Cette pratique manquait considérablement à mon travail d'enquête et me poussait davantage à me fondre dans mon objet. A l'échelle du journal local qui m'avait engagée, le poids des contraintes spatio-temporelles de la production médiatique pesait sur mon temps de recherche et l'influencait considérablement. Amenée à traiter journalistiquement plusieurs sujets dans la même journée, le temps de recul et d'objectivation nécessaire à ma recherche m'était ôté. Mais cette position inconfortable, soumise au jeu médiatique, allait éclairer les dynamiques et les enjeux locaux inscrits dans le processus de construction journalistique de l'information, et renverser le rapport problématique entre l'objet et le sujet journalistico-ethnologique. Une confrontation analytique et pratique entre les composantes de ce double statut s'imposait, et s'est imposée dans la pratique même du journalisme par l'ethnologue.

Acteur économique, mais aussi acteur de la média(tisa)-tion du politique à l'échelle de la localité, le journal local étudié *in situ* est contraint de soumettre son contenu rédactionnel et donc ses journalistes à différents niveaux

de relation. La médiatisation et ses effets médiats ou immédiats engagent tous les acteurs qui participent de ce processus. Derrière l'article du journaliste se jouent des rapports de force et d'alliances, individuels et collectifs, qui détermineront les dynamiques de position de chacun au sein des différents espaces sociaux relatifs au marché médiatique. Enjeu de pouvoir et de savoir – puisqu'à travers lui se jouent des affrontements politiques à différentes échelles –, le journalisme local étudié implique une construction et une interprétation médiatiques particulières de l'information. En mars 2008, la nouvelle collectivité de Saint-Martin lançait un appel d'offre destiné aux journalistes de l'île pour créer une presse politique locale. Chacun de leur côté, indépendamment de leur institution médiatique commune, plusieurs journalistes déposèrent leur candidature. Les procédés de traitement médiatique de l'information politique changèrent brusquement. Il n'était plus question de dévoiler les points négatifs relevant des acteurs inscrits dans l'espace convoité. Au contraire, les actions politiques étaient valorisées, et les erreurs euphémisées. Dans ce cas, l'enjeu n'est plus seulement médiatique, il devient politique. C'est pourquoi dans le contexte d'un double statut d'*«ethnologue-journaliste»*, l'ethnologue subit une contrainte institutionnelle multiple, et doit répondre aux divers intérêts qu'elle suscite. D'une part, je devais satisfaire mes propres intérêts en ramenant suffisamment de données à l'université pour obtenir les financements nécessaires à la poursuite de cette enquête. Et ce, en très peu de temps. Une temporalité administrative qui n'est pas sans contradiction avec la temporalité ethnographique. Il me fallait également me sortir des situations délicates dans lesquelles je me trouvais, du fait de cette double position, pour démontrer à mes supérieurs la faisabilité de ce terrain *«inédit»*. D'autre part, je devais répondre aux exigences de mon second rôle en répondant aux temps médiatiques, aux intérêts économico-politiques du journal et de ses réseaux en dépit d'un regard ethnologique sur les faits sociaux observés. Mais ce dernier s'est finalement enrichi d'un duel de plusieurs mois entre les deux visions adoptées simultanément.

L'une, «la vision médiatique» (Champagne 1993: 95-123), s'applique sur le court terme par une sorte de cliché instantané d'une situation qu'elle fige dans un présentisme éphémère. Tributaire de l'*«urgence»* médiatique, le journaliste construit son *«terrain» a priori* pour passer rapidement à un autre sujet d'actualité. Avant même

d'arriver sur le *«terrain»*, il sait quelles «sources» interroger. Celles-ci sont préalablement sélectionnées selon leur degré de pertinence au regard du fait médiatique. Les questions à poser ont été prédefinies relativement au plan d'article type, applicable en toutes circonstances<sup>1</sup>. Et le temps passé sur place est déterminé longtemps à l'avance. Il dépend de l'ensemble du contenu rédactionnel, et donc, du temps passé sur chaque reportage. Construit et mis en scène, l'*«événement»* médiatique se cantonne à un présent perpétuel qui ne manifeste la rupture que dans la mort d'un événement pour la naissance de celui du lendemain. «Avec la presse, le temps de l'événement, c'est le quotidien» (Bensa et Fassin 2002: 14). Et à Saint-Martin, ce présentisme journalistique a une fonction bien particulière qui dépasse le cadre souvent purement *«sensationnel»* de l'événement médiatique. En fait, il participe d'une communication sociale locale fondée sur le *«can-can»* et la rumeur. En privilégiant l'information de proximité et le réseau d'interconnaissances qu'elle engage, la presse locale favorise une certaine transparence des faits sociaux. Elle s'inscrit ainsi parfaitement dans le jeu focal et verbal local. D'un point de vue médiatique, cette stratégie relève essentiellement d'un enjeu économique.

Pour exemple, *en sus* de mon activité journalistique, je devais effectuer des publi-reportages (articles publicitaires) sur des entreprises locales partenaires du média qui m'accueillait. A la suite de la publication d'un de ces articles, portant sur un restaurateur de l'île, un lecteur vint au journal pour en connaître son auteur. Je me désignai sans me douter des intentions de mon interlocuteur. Ce dernier doutait de la véracité d'une information concernant le passé de prestigieux cuisinier du restaurateur cité dans l'article. Pour vérifier l'information, il fit appeler le restaurateur en question par un autre journaliste. Le restaurateur confirma l'information dite *«douteuse»*. Non satisfait, le lecteur-enquêteur téléphona directement en métropole dans un grand restaurant cité par le restaurateur. Il y avait donc bien travaillé, mais pas en tant que chef cuisinier. Cette fois-ci comblé d'avoir pu résoudre cette affaire, le lecteur qualifia d'*«arriviste»* le restaurateur en question en menaçant de lui *«faire de la publicité»*. Quant à moi, l'auteure de l'article, j'eus droit à une leçon sur la vérification des informations recueillies. A vrai dire, je n'en tenais pas compte, les articles de ce type ne relevant pas du journalisme. Pour le support médiatique – rémunéré pour publier ce publi-reportage –, le

<sup>1</sup> Au niveau de la forme, il s'agit du plan en *«pyramide inversée»* dans lequel le récit du déroulement d'une situation précède celui de son déroulement. Au niveau du contenu, l'article doit comporter les cinq *«W»* - *«Who? What? When? Where? Why?»* - qui structurent l'énoncé journalistique (Agnès 2002: 101).

risque était grand de perdre son annonceur. Pour le journaliste, c'est sa reconnaissance sociale à l'échelle locale qui risquait d'en subir les effets. Mais pour l'ethnologue, le sens social que révélait cette situation presque burlesque permettait la compréhension de certains codes locaux, essentielle à sa recherche. En effet, la vision ethnologique s'appuie sur une problématique de sens, construite et re-construite dans la pratique ethnographique. L'ethnologue s'immerge sur le long terme afin de saisir le sens des pratiques sociales qu'il observe, en tenant compte du contexte historique, géographique et politique dans lequel elles s'inscrivent. L'événement vise à une compréhension historique chez l'anthropologue. Il implique une rupture d'intelligibilité et donc, un devenir. Au présent journalistique s'opposent les différentes temporalités contenues dans l'événement tel qu'il est perçu par l'ethnologue. L'événement est ainsi replacé dans un contexte, une série qui engage une démarche comparative. A l'inverse, le journaliste semble se contenter d'une démarche «monographique», passant d'un domaine à un autre sans en comprendre la relation et le sens.

A l'évidence différentes, ces deux visions en relation posent toutefois le problème de la proximité de l'ethnologue avec son objet, de la distance nécessaire au processus de construction et de re-construction de ce dernier. Cette expérience de «participation observante» implique une nouvelle relation à l'objet qui demande une prise en compte des subjectivités relativisées dans ce contexte. En participant au jeu médiatique local, l'ethnologue est doublement contraint dans son travail de recueil et de description des données. Il est tenu par l'exigence d'un perpétuel décentrement par rapport à lui-même. «Sinon il n'est pas anthropologue, il est au mieux un journaliste» (Godelier 2004: 193).

#### *Questions de réflexivité et d'éthique*

Si l'anthropologie réflexive est aujourd'hui admise des ethnologues, son application réelle semble faire défaut dans le champ journalistique. La frontière pratique et analytique existant entre ces deux professions paraît réduire la propension des ethnologues à tomber dans le piège médiatique. Pourtant, dans le cadre d'une recherche professionnalisée, l'ethnologue est susceptible d'incorporer les catégories médiatiques qu'il a lui-même construites et qu'il entend analyser. S'il prend trop de recul dans l'institution, son intégration et donc, son travail de recueil de données n'en seront que plus difficiles. Et s'il n'en prend pas assez, il risque d'adopter le point de vue médiatique et de construire un discours fort éloigné de la réalité.

Comment mener une enquête tout en étant pleinement acteur du dispositif enquêté? La dialectique de l'action et de la connaissance n'épargne pas la relation entre le journalisme et l'anthropologie. Au contraire, elle révèle les enjeux épistémologiques et éthiques qu'elle contient.

Du point de vue anthropologique, le recours à la réflexivité est devenu une nécessité. L'«exotisme» des pionniers a laissé place à une anthropologie du proche dans laquelle l'ethnologue partage l'histoire de son objet. Paradoxalement, certains préféraient l'immersion totale et la construction de liens affectifs avec ces «Autres» dont ils ne percevaient rien de commun avec eux-mêmes. Et lorsqu'une proximité de construction du sens et des pratiques fut admise entre l'ethnologue et ses interlocuteurs, certains préféraient l'évacuation des émotions et la distance. Mais dans les deux cas, l'ethnologue agit autant qu'il estagi. L'idéal ethnologique d'une «juste distance» relèverait moins d'une carence disciplinaire que de la capacité de l'ethnologue à opérer un compromis contextuel entre sa propre subjectivité relativisée et les subjectivités agissantes. Dans le cas d'une «participation observante», ce jeu de position, enjeu de relation, implique un va-et-vient permanent de l'ethnologue entre ses différents rôles. Dans le milieu professionnel, la mise en œuvre de cette dynamique impose parfois à l'ethnologue une prise de position qui peut à tout moment mettre fin à l'enquête. Au pacte ethnographique s'ajoute un pacte professionnel. L'enjeu est double. Dans le cadre de mon expérience ethnожournalistique, une prise de position effective au sein de l'institution médiatique fut au fondement de la réflexivité ethnologique qui me faisait défaut. Emportée par le tourbillon médiatique, je ne trouvai guère de compromis entre les deux postures adoptées. Pour cause, ma fonction d'ethnologue était bien renseignée dans l'entreprise, mais non son application *in situ*. J'étais tenue par une sorte de secret professionnel d'un côté, tout en étant tenue d'effectuer une description – tout aussi professionnelle – de ce secret de l'autre. Il me fallait donc m'extraire des enjeux politico-médiatiques dans lesquels j'étais inscrite en tant que «journaliste», pour parvenir à une distance anthropologique raisonnable. Sans quoi l'absence de réflexivité et d'éthique aurait annulé toute perspective d'une enquête sur le long cours à Saint-Martin.

Du côté médiatique, l'occultation contextuelle de ces deux démarches, pourtant essentielles à la profession, n'empêche pas la perpétuation du travail journalistique. Bien qu'il existe une charte des journalistes, celle-ci ne fait pas force de loi. «Ignorance ou simple méconnaissance, crainte, précarisation, exigence de productivité

et de rentabilité sont autant d'obstacles à une pleine conscience de la déontologie et des devoirs professionnels définis par les chartes de 1918 et 1971»<sup>2</sup>. Et à Pierre Bourdieu répondent les fidèles défenseurs du paradoxe journalistique. «Ce «méta-médiatique», encore embryonnaire, n'est pas seulement une nécessité. C'est aussi une branche prometteuse, givoyeuse, enthousiasmante, de l'avenir du journalisme [...] Vous postulez l'avertissement, je postule la liberté [...] Oui, le journalisme comporte de nombreuses contraintes. Mais je n'en ai pas honte. Elles définissent mon métier» (Schneidermann 1999: 9, 140). Finalement, c'est comme si la réflexivité et l'éthique dans le journalisme ne constituaient pas une obligation, mais un choix, une liberté que l'on prend ou pas. Pourtant, il semblerait que cette dite «liberté» soit devenue une véritable contrainte pour bon nombre de journalistes. «Les journalistes aussi sont des joueurs d'échecs, et comme tous les individus investis dans tous les jeux sociaux existants, ils apportent leur nécessaire adhésion au fonctionnement du système (médiatique en l'occurrence), mais une adhésion conflictuelle, contradictoire, qui conduit à analyser leurs pratiques à la fois en termes d'action intentionnelle et d'obéissance passive aux structures» (Accardo 1995: 56). Du point de vue des journalistes, tous les mécanismes et enjeux de la médiatisation ne sont pas perceptibles. Pleinement acteurs du champ médiatique, leurs actions se limitent toutefois à leur profession, parmi toutes les autres, opérantes dans le processus de médiatisation. Les journalistes n'auraient le plus souvent de réflexivité et d'éthique qu'à titre individuel. Et les effets à plus grande échelle de cette dynamique singulière sont encore difficilement appréciables. Une expérience collective de construction médiatique, et une expérience individuelle et individualisante de prise de conscience éthique que je fis.

Trop impliquée dans le jeu médiatique local, j'avais tendance à m'engager dans un combat déontologique interne à la profession journalistique. J'évoquai donc à l'ensemble de la rédaction mon intention de quitter l'entreprise si l'on ne me repositionnait pas relativement à ce que j'étais, une «stagiaire étudiante en ethnologie». Le message fut entendu et ma reconnaissance journalistique disparut contextuellement. Je n'étais plus «dépêchée» sur des terrains journalistiques à enjeux. Ma position était redevenue scolaire. Mais elle me permettait de

rétablir ce déséquilibre entre les deux postures adoptées. En prenant du recul, je construisais un savoir anthropologique en tenant compte des enjeux épistémologiques et éthiques – journalistiques et anthropologiques – que révélait cette expérience double. Mais pour construire ce savoir sur le long terme, je devais, et dois encore maintenant, placer la description de ces (en)jeux au rang de la confidentialité. «De façon générale [et plus particulièrement dans le milieu insulaire<sup>3</sup>], les recherches qui portent sur la circulation des informations sont souvent prises dans des difficultés analogues, qui tiennent au fait que les échanges d'informations sont à la fois objet et moteur de l'enquête, puisque l'enquêteur cherche lui aussi à obtenir des informations» (Béliard et Eidelman 2008: 138). L'espace insulaire et, à l'intérieur de lui, l'espace médiatique sont constitués de réseaux d'interconnaissances dont les diverses médiations permettent un passage rapide de l'information du domaine privé au domaine public. N'ayant pas honoré de pacte ethnographique avec mon objet, il n'était pas question de risquer ce passage incongru à ce moment de l'enquête.

#### *Possibles relationnels et limites*

Cinq mois après cette expérience ethno-journalistique, je retournai à Saint-Martin avec un projet de thèse à mener. Cette fois-ci, je me re-présentais et fut présentée à mes interlocuteurs locaux comme ethnologue à part entière. Mais je me confrontai de nouveau au jeu de position et d'énonciation local qui m'avait tant freinée dans ma première approche. Présente sur bon nombre des «terrains» de mes anciens confrères journalistes, je leur faisais part de mes difficultés. Elles furent entendues. Le «portrait d'une ethnologue à Saint-Martin» fut publié aussitôt dans le journal concurrent de celui qui m'avait accueillie. Deux jours plus tard, je reçus plusieurs appels de personnes souhaitant me parler de mon objet d'étude. Cette collaboration implicite avec les journalistes me permit d'avancer considérablement dans mes recherches. De leur côté, les journalistes en question y trouvaient également des avantages. Mon intervention ethnologique dans un journal local quelque peu critique mettait en exergue l'évacuation contextuelle, par le pouvoir en place, des notions d'identité et de culture au sein des débats socio-politiques portant sur l'avenir de la localité. Je devenais donc une médiatrice contextuelle de ce débat politique. A la parole,

<sup>2</sup> Extrait tiré du rapport de commission du 88<sup>e</sup> Congrès du Syndicat national des journalistes, Besançon, 25-28 octobre 2006. Source: [http://www.snj.fr/article.php3?id\\_article=414](http://www.snj.fr/article.php3?id_article=414) (page consultée le 18 avril 2010).

<sup>3</sup> Propos rajoutés par l'auteure du présent article.

je troquai l'image. Cette instrumentalisation médiatique de l'ethnologue fut dans ce cas sans effet néfaste pour la recherche. Toutefois, elle révèle une des limites inscrites dans la relation entre journalisme et anthropologie. Chacune de ces professions répondant à ses propres contraintes et intérêts, il est difficile d'entrevoir une relation dénuée d'enjeux de toutes sortes.

D'un côté les journalistes trouvent en l'ethnologue un «expert» de situations «exotiques» ou intouchables pour le commun des mortels. Dans ce cas, les propos de l'ethnologue peuvent subir d'importantes transformations de sens susceptibles de découler sur le résultat d'une vie de recherche, voire sur l'ensemble de sa discipline. De l'autre, les ethnologues rechignent à se rapprocher de ce qu'ils considèrent comme l'antithèse de la pratique ethnologique. Pourtant, dans le respect de leurs pratiques respectives, journalistes et ethnologues pourraient échanger des informations et des contacts au cours de leur différent processus de construction d'un «terrain» qui leur serait commun. Toutefois, une collaboration de ce type impliquerait une plus grande considération des questions éthiques et de la réflexivité de la part des institutions et professionnels médiatiques. Quant aux ethnologues, il s'agirait d'intégrer davantage l'observation et l'analyse de leur(s) collaborateur(s), individuel et collectif, et des données qu'ils produisent à la recherche. Car le réflexe de déconstruire toutes données médiatiques avant de les inscrire dans la construction des données ethnologiques n'en est pas encore un. Il semblerait que la dialectique déconstruction/re-construction soit au cœur de la relation problématique existant entre journalisme et anthropologie. Elle révèle les possibles d'une re-construction relationnelle réalisée à partir de la déconstruction de la relation existante et donc, à partir de sa compréhension.

## BIBLIOGRAPHIE

ACCARDO Alain

1995. «Pour une socioanalyse des pratiques journalistiques», in: Alain ACCARDO (dir.), *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, p. 11-60. Bordeaux: Le Mascaret.

AFFERGAN Francis

1983. *Anthropologie à la Martinique*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

AGNÈS Yves

2002. *Manuel de journalisme. Ecrire pour le journal*. Paris: La Découverte et Syros

BÉLIARD Aude, EIDELIMAN Jean-Sébastien

2008. «Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique», in: Didier FASSIN, Alban BENSA (dir.), *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, p. 123-141. Paris: La Découverte (Recherches).

BENSA Alban, FASSIN Eric

2002. «Les sciences sociales face à l'événement». *Terrain* 38: 5-20.

BOUTROY Jean-Manuel

1995. *Le développement des Iles du Nord*. Mémoire de DESS «Commerce International», Université des Antilles et de la Guyane (en ligne: <http://pagesperso-orange.fr/boutroy/COUV.HTM> [page consultée le 18 avril 2010]).

CARATINI Sophie

2004. *Les non-dits de l'anthropologie*. Paris: Presses universitaires de France.

CHAMPAGNE Patrick

1993. «La vision médiatique», in: Pierre BOURDIEU (dir.), *La misère du monde*, p. 95-123. Paris: Seuil.

CHARON Jean-Marie

1996. «Journalisme et sciences sociales. Proximités et malentendus». *Politix* 9(36): 16-32.

COHEN Patrice

2004. «Le chercheur et son double. A propos d'une recherche sur le vécu des jeunes de la Réunion face au sida», in: Christian GHASARIAN (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, p. 73-89. Paris: Armand Colin.

FAVRET-SAADA Jeanne  
1995 (1977). *Les mots, la mort, les sorts.* Paris: Gallimard (Folio-Essais).

GODELIER Michel  
2004. «Briser le miroir du soi», in: Christian GHASARIAN (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, p. 193-211. Paris: Armand Colin.

MARCHETTI Dominique  
2002. «Sociologie de la production de l'information. Retour sur quelques expériences de recherche». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* 1: 17-32.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre  
1995. *Anthropologie et développement.* Paris: APAD / Karthala.

SCHNEIDERMANN Daniel  
1999. *Du journalisme après Bourdieu.* Paris: Fayard.

## **AUTEURE**

Doctorante en ethnologie à l'Université de Nice Sophia Antipolis, Célina Peloso prépare actuellement une thèse sur les enjeux et les stratégies socio-politiques de développement de la partie française de l'île de Saint-Martin, aux Antilles. Précédemment, et dans la perspective de cette thèse de doctorat pour laquelle elle a obtenu une allocation de recherche, elle a consacré sa recherche de Master 2 sur la question de la médiatisation et médiation du politique sur la partie française de l'île de Saint-Martin (Petites Antilles). Elle y a réalisé un stage de plusieurs mois en tant que journaliste en presse écrite dans un média local francophone, ce qui lui a permis d'appréhender *in situ*, par le biais d'une «recherche-action», les discours et les pratiques médiatiques locaux. En parallèle de son cursus ethnologique, elle a également effectué plusieurs collaborations et stages rédactionnels sur le long terme au sein de différents journaux niçois.

Laboratoire CIRCPLES (EA 3159), Université de Nice Sophia Antipolis, BP 3209, 98 Bd E. Herriot, 06204 Nice cedex 3, France  
[celinapeloso@hotmail.fr](mailto:celinapeloso@hotmail.fr)